

RAPPEL DES BONS GESTES

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. Nous devons éviter les gaspillages. Avec ces gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation de 30%.



Réparez toute fuite d'eau sans tarder



Privilégiez les douches aux bains



Installez des équipements sanitaires économes en eau



Pensez à constituer des réserves d'eau de pluie pour arroser votre potager et jardin



Économisez l'eau, c'est protéger la ressource. C'est aussi réduire ses dépenses.

POUR EN SAVOIR PLUS



La Direction Départementale
des Territoires du Doubs

Service Eau, Risques, Nature & Forêt
Pôle Viotte - 5 voie Gisèle Halimi
25000 Besançon
Courriel : ddt-guichet-eau@doubs.gouv.fr

La DREAL
Bourgogne-
Franche-Comté



www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



www.eaufrance.fr



<https://ofb.gouv.fr>



Le Doubs (2018) ©DDT 25/SERNIF

VOIR AUSSI

Deux sites pour consulter les arrêtés de restriction d'eau, les secteurs concernés et les actualités liées à la sécheresse :

1. www.doubs.gouv.fr
2. propluvia.developpement-durable.gouv.fr

ALERTE SÉCHERESSE

Juin 2023

En période de sécheresse, l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource en privilégiant **une gestion humaine raisonnée**.

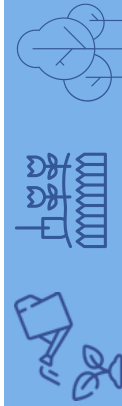


Le Doubs (2018) ©DDT 25/SERNIF

PRINCIPALES RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CAS DE SITUATION DE SÉCHERESSE

Ces mesures ne sont pas applicables dès lors qu'il y a utilisation d'eaux de pluie récupérées. Dans ce cas les horaires sont à respecter

Arrosage



Jardins potagers y compris partagés



sauf de 20h à 8h



Terrains de sport enherbés
voir 5



sauf de 20h à 8h



Terrains de golf
voir 6



sauf de 20h à 8h



Toitures, façades, terrasses



sauf avec matériel à haute pression et autolaveuse



Stations de lavage



sauf pour des pistes équipées de haute pression ou système avec au moins 70% d'eau recyclée ou portique programmé ECO sur ouverture partielle



Voiries



sauf avec matériel à haute pression ou balayeuse automatique



Piscines privées de plus de 1m³



sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1ères restrictions



Piscines ouvertes au public



Pas de restrictions particulières

Nettoyage



Toitures, façades, terrasses



sauf avec matériel à haute pression et autolaveuse



Stations de lavage



sauf pour des pistes équipées de haute pression ou système avec au moins 70% d'eau recyclée ou portique programmé ECO sur ouverture partielle



Voiries



sauf avec matériel à haute pression ou balayeuse automatique



Piscines privées de plus de 1m³



sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1ères restrictions



Piscines ouvertes au public



Pas de restrictions particulières

1

Alerte

2

Alerte renforcée

3

Crise

